

Il y a beaucoup de bonne volonté mais il faut plus d'entente et de cohésion parmi les membres de notre profession.

J'ai déjà proposé que les questions qui nous agitent actuellement soient discutées simultanément dans toutes les sociétés médicales de la province avant d'être portées devant le collège des médecins. La besogne deviendrait beaucoup plus facile pour les gouverneurs. Et cette tactique empêcherait les discussions oiseuses qui encombrent actuellement les quelques séances de ce corps si important!

Plusieurs sociétés ont déjà commencé ce travail d'organisation; que toutes les imitent.

(a) **NOMBRE DE GOUVERNEURS.** — Y a-t-il trop de gouverneurs? Je le crois. Que de belles et bonnes choses verraien le jour si la somme d'argent payée inutilement à la moitié des membres de ce bureau pouvait être distribuée pour le bénéfice de la profession.

Les gouverneurs auraient le choix entre:

1° Doter complètement ou partiellement une chaire, tantôt dans l'une tantôt dans l'autre université.

2° Donner une bourse pour un élève, dans les universités à tour de rôle.

3° Où, enfin, payer les études en Europe d'un jeune médecin désigné par les universités.

Ce serait autant de moyens de créer de l'émulation parmi les étudiants et les jeunes médecins.

Pour diminuer le nombre de gouverneurs il suffit que ces messieurs le veulent. La chose ne semble pas leur sourire, évidemment, puisque tous les avis de motion présentés, jusqu'à ce jour, aux assemblées du collège, sont restés sans effet.

Le seul moyen d'obtenir cette réforme serait d'obtenir:

1° L'opinion de toutes les sociétés médicales, et

2° D'exiger des gouverneurs, élus aux prochaines élections, l'engagement formel de voter en faveur de cette mesure.

(b) **LICENCE INTER-PROVINCIALE.** — Depuis deux ans il s'est dit et écrit beaucoup de choses sur le projet de licence inter-provinciale.

Plusieurs tentatives ont été faites au cours des vingt dernières années dans le but d'obtenir pour tous les médecins du Canada le